

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 avril 2017

Etude UDES/Mouvement associatif

Modèles socio-économiques des associations employeuses : quelles stratégies d'évolution ?

*Entre avril 2016 et janvier 2017, l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) et le Mouvement associatif ont chargé le cabinet KPMG de mener une étude pour apporter des éléments de réponse sur ce sujet hautement stratégique pour le monde associatif. Cette étude qualitative, menée auprès de 50 acteurs de terrain, a été suivie d'une **enquête prospective auprès du monde associatif** qui a recueilli près de 1 000 réponses.*

Fortes de 1,8 million de salariés et de ressources financières estimées à 94 milliards d'euros, les entreprises associatives sont parties prenantes de l'emploi, de la croissance et du lien social en France. Dans un contexte de crise économique, les associations doivent faire face à de nouveaux défis : évolution du bénévolat et de la gouvernance, valorisation de l'emploi salarié, amélioration de l'accès aux financements publics et privés. Faire évoluer leur projet et par extension leur modèle socio-économique, dans le respect de leurs valeurs, est un enjeu stratégique pour une majorité d'associations.

Dans cette perspective, désireux d'apporter des éléments de réflexion et d'aide à la décision aux employeurs du secteur, l'UDES et le Mouvement associatif ont chargé le cabinet KPMG de mener une étude sur ce sujet. Les champs d'intervention couverts par ces travaux ont concerné les secteurs du sanitaire, social et médico-social ; de l'aide, soins, services et accompagnement à domicile ; de l'animation périscolaire, du sport ainsi que du tourisme social et solidaire.

Cette étude comporte un état des lieux des enjeux liés aux modèles socio-économiques des associations, expose différentes options quant aux stratégies d'évolution qui peuvent être développées en la matière, et présente les leviers d'évolution à activer pour les mettre en œuvre. **Certains de ces leviers constituent des propositions adressées directement aux pouvoirs publics afin qu'ils s'en saisissent, et contribuent à leur niveau à accompagner ces évolutions.** En fonction des sujets traités, il s'agirait pour eux de procéder à des ajustements réglementaires, ou de favoriser un changement de culture et d'approche au sein des services de l'Etat et/ou des collectivités territoriales autour de 5 sujets :

1. Lien entre la puissance publique et les associations

- Encourager les collectivités territoriales à définir le périmètre des activités relevant des Services Sociaux d'Intérêt Général (SSIG).
- Promouvoir la simplification et l'harmonisation du processus de reconnaissance de l'intérêt général par l'administration.

2. Emploi dans le monde associatif :

- Systématiser la consultation du secteur associatif, préalablement à l'élaboration de politiques publiques de soutien à l'emploi.
- Transformer le CICE et son équivalent pour les associations, le CITS, en baisse pérenne des cotisations sociales pour les associations employeuses

3. Accès aux financements : Valoriser les actifs immatériels des associations (bénévolat, impact social, innovation sociale).

4. Fiscalité : Favoriser le financement de l'innovation sociale à travers l'équivalent d'un crédit impôt recherche (CIR) dédié à la recherche et développement (R&D) associative.

5. Bénévolat : Dédier les financements publics nécessaires à la formation des bénévoles.

[Télécharger la synthèse de l'étude](#)

UDES : L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) regroupe 23 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 15 branches professionnelles. Forte de plusieurs milliers d'entreprises, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est l'organisation multiprofessionnelle de l'économie sociale et solidaire. Quatre principes guident l'action de l'Union : La réciprocité, la responsabilité, l'utilité et l'expérimentation sociale, le développement durable.

Le Mouvement associatif – Porte-voix des dynamiques associatives, le Mouvement associatif représente plus de 600 000 associations (soit une association sur deux en France), par le biais de ses organisations membres. Lieu d'interlocution avec les pouvoirs publics et la société civile, le Mouvement associatif se mobilise, au niveau national et régional, pour la reconnaissance pleine et entière de l'action associative et de son apport à la société. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative. Au moyen d'actions de plaidoyer, de publications et d'événements, le Mouvement associatif intervient principalement sur quatre grands enjeux pour les associations : l'engagement, l'économie, l'emploi et l'action publique.

CONTACTS PRESSE :

POUR L'UDES : ahenry@udes.fr - 01 43 41 63 32 ; myra@frapiersaab.com - 06 70 10 82 24

POUR LE MOUVEMENT ASSOCIATIF : fmesika@lemouvementassociatif.org – 01 40 36 80 10